

Suivi des retombées de poussières autour de la carrière de Salles la Source

Rapport annuel 2025

ETU-2026-95 - Edition Mars 2026



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

SYNTHESE	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CONTEXTE	2
1.2. OBJECTIFS.....	2
2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES	2
2.1. HISTORIQUE.....	2
2.2. DISPOSITIF DE MESURES.....	3
2.2.1. Description des jauges.....	3
2.2.2. Fréquence des mesures.....	3
2.2.3. Valeur réglementaire	3
2.2.4. Niveau de référence.....	3
2.2.5. Implantation des jauges	4
3. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE	7
3.1. EVOLUTION DU SITE EN 2025 (SOURCE : NEXSTONE)	7
3.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2025.....	7
4. RESULTATS OBTENUS.....	8
4.1. TABLEAU DE RESULTATS 2025	8
4.1.1. Retombées totales.....	8
4.1.2. Retombées minérales.....	8
4.2. INFORMATION SUR LE RESEAU DE MESURES	8
4.3. MOYENNE GENERALE	9
4.3.1. Retombées totales.....	9
4.3.2. Retombées minérales.....	9
4.4. DETAILS PAR JAUGE	9
4.4.1. Jauge de type a (référence).....	9
4.4.2. Jauges de type c (limite d'exploitation)	9
5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	11
TABLE DES ANNEXES	11

SYNTHESE

En partenariat avec la société Nexstone, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières autour de la carrière de Salles la Source dans l'Aveyron. Concrètement, 4 campagnes de mesures d'un mois ont été réalisées en 2025.

- En 2025, les niveaux de retombées totales et minérales autour de la carrière sont faibles voire très faibles et en légère baisse par rapport à 2024,
- L'activité de la carrière peut avoir ponctuellement une faible influence sur l'empoussièrement de son environnement immédiat.

SITUATION PAR RAPPORT À LA VALEUR DE REFERENCE

Valeur de référence	Dépassement	Commentaires
500 mg/m ² /jour en moyenne annuelle glissante sur les jauges de type b (arrêté du 22/09/1994 modifié)	NON CONCERNE	Il n'y a pas de jauge de type b dans le dispositif

RETOMBÉES TOTALES ET MINÉRALES : SITUATION POUR L'ANNEE 2025

Les retombées totales sont la somme des retombées de toutes origines, qu'elles soient minérales ou organiques. Dans le cas des bassins-carrières et unités de production associées, ce sont les retombées minérales qui sont plus représentatives des émissions de poussière liées à l'activité du site que les retombées totales. Ainsi la part de poussière minérales collectée dans le capteur est déterminée par calcination de la part organique des poussières récoltées (voir les détails sur la méthode de mesure en annexe 4).

Numéro	Type de jauge	Retombées totales en mg/m ² /jour		Comparaison entre 2025 et 2024	
		Moyenne annuelle 2025	Moyenne annuelle 2024	Evolution	Pourcentage par rapport à 2024
H5	a	92	116	▼	- 20 %
H1	c	75	115	▼	- 34 %
H2	c	114	143	▼	- 20 %
H3	c	125	179	▼	- 30 %
H4	c	104	87	*	*

Moyenne globale du réseau	102	128	▼	- 20 %
----------------------------------	------------	------------	----------	---------------

Numéro	Type de jauge	Retombées minérales en mg/m ² /jour		Comparaison entre 2025 et 2024	
		Moyenne annuelle 2025	Moyenne annuelle 2024	Evolution	Pourcentage par rapport à 2024
H5	a	42	87	▼	- 52 %
H1	c	47	80	▼	- 41 %
H2	c	82	75	=	+ 10 %
H3	c	65	74	▼	- 13 %
H4	c	57	57	*	*

Moyenne globale du réseau	58	74	▼	- 21 %
----------------------------------	-----------	-----------	----------	---------------

* Suite à plusieurs disparitions, seules deux campagnes sur quatre sont disponibles en 2025. Il n'est donc pas pertinent de comparer les moyennes annuelles de 2024 et de 2025 entre elles pour la jauge H4.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

La société Nexstone a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de la carrière de Salles la Source, située dans une zone non couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Une convention signée entre Nexstone et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées de poussières sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités d'exploitation de la carrière sur les niveaux de retombées de poussières dans son environnement,
- le cas échéant, vérifier que les niveaux de retombées de poussières à proximité des 1^{ères} habitations sous les vents dominants de l'exploitation soient conformes au seuil réglementaire (voir 2.2.3).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

2.1. Historique

En 2021, un dispositif de surveillance des retombées de poussières avec des mesures par jauges selon la norme AFNOR NF X 43-014 a été mis en place.

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrières, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

2.2. Dispositif de mesures

2.2.1. Description des jauges

« Le collecteur de précipitations » de type jauge est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques.

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitations est un récipient d'une capacité suffisante (20 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (25 cm de diamètre) dont la surface résultante permet la collecte des retombées de poussières de toutes natures (minérales et organiques). Le dispositif est placé à une hauteur de 1,5 mètre. La durée d'exposition du collecteur est d'environ 1 mois. Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Les retombées sont exprimées en $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$.

☞ Pour plus de détails sur la méthode de mesures, se reporter à l'annexe 5.



2.2.2. Fréquence des mesures

Dans un courrier daté du 12 novembre 2019, la DREAL Occitanie a apporté des précisions sur le déroulement des mesures :

- les campagnes de mesures ont une durée de 30 +/- 2 jours,
- l'intervalle entre 2 campagnes de mesures doit être de 60 +/- 2 jours

Afin d'assurer une représentativité saisonnière des mesures, à l'issue des 4 premières campagnes, il est admis un décalage d'un mois pour les 4 campagnes suivantes.

☞ Le calendrier des mesures est présenté en annexe 1.

2.2.3. Valeur réglementaire

L'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié définit une valeur de **500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$ en moyenne annuelle glissante** à ne pas dépasser pour les jauges installées à proximité des habitations situées à moins de 1500 mètres de la carrière sous les vents dominants (jauge de type b, voir § 2.2.5).

En revanche, cet arrêté ne prévoit pas de valeur limite pour les jauges situées en limite d'exploitation.

2.2.4. Niveau de référence

Empoussièrément annuel (retombées totales)	
Moyenne annuelle	Qualificatif
< 250 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrément faible
250 à 500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrément moyen
> 500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrément fort

Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques.

2.2.5. Implantation des jauges

2.2.5.1. Contexte réglementaire

En application de l'article 19.5 l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les exploitants de carrière, à l'exception de celles exploitées en eau, dont la production annuelle est supérieure à 150 000 tonnes/an sont soumis à la mise en place d'un plan de surveillance des émissions de poussières.

Ce plan de surveillance comprend, entre autre, le choix de la localisation des stations de mesures en fonction des vents dominants et de la présence d'habitations à moins de 1500 mètres de l'exploitation avec :

- au moins une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière (type a),
- le cas échéant, une ou plusieurs stations de mesures implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillants des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 m des limites de propriété de l'exploitation, sous les vents dominant (type b),
- une ou plusieurs stations de mesures implantées en limite de site, sous les vents dominants (type c).

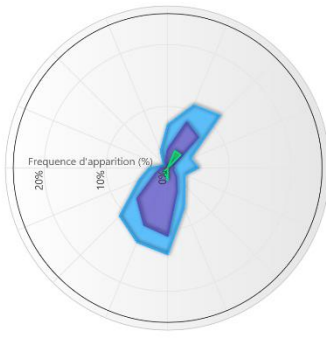
2.2.5.2. Application pour la carrière de Salles la Source

	Type de site	Explications	Sites
Arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié	a	une station de mesures témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière.	H5 , situé à environ 250 mètres au Nord de la carrière
	b	le cas échéant, une ou plusieurs stations de mesures implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants.	Pas d'habitation identifiée
	c	une ou plusieurs stations de mesures implantées en limite de site, sous les vents dominants.	<p>H1 : situé entre la partie Nord et Sud de la carrière.</p> <p>H2 : situé sous les vents dominants, en limite Est de la carrière.</p> <p>H3 : situé en limite Sud-Est de la carrière.</p> <p>H4 : situé sous les vents dominants, à l'Ouest de la carrière.</p>

Rose des vents cumulée pour les campagnes de mesures

Pourcentage des occurrences par direction de vent.

Source:



Carte du dispositif de surveillance de l'empoussièremment autour de la carrière de Salles la Source

Sites de prélèvements



3. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

3.1. Evolution du site en 2025 (source : Nexstone)

En 2025, l'exploitant n'a pas transmis d'information sur l'activité de la carrière.

3.2. Conditions météorologiques en 2025

La carrière de Salles la Source est située en zone non couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les paramètres météorologiques (direction et vitesse du vent, température et pluviométrie) nécessaires à l'interprétation des mesures de retombées de poussières peuvent être obtenues :

- soit par une station de mesures implantée sur le site de l'exploitation avec une résolution horaire au minimum,
- soit par un abonnement à des données corrigées en fonction du relief, de l'environnement et de la distance issues de la station météo la plus représentative à proximité de la carrière. L'abonnement à un point d'observation virtuelle (POV) fourni par Météo France est admis.

En raison de problèmes techniques les données météo ne sont pas disponibles pour :

-la pluviométrie et la température pour la 1^{re} campagne de mesures.

-les vents (vitesse et direction) sur l'ensemble de l'année 2025

Par conséquent, les données manquantes sont remplacées par celles issues de la station Météo France la plus proche (**l'aéroport de Rodez**),

● Précipitations :

En 2025, le cumul annuel des précipitations s'élève à 829 mm. La somme des précipitations pendant les périodes de mesures représente 46% des précipitations annuelles soit 385 mm (contre 292 mm en 2024).

La répartition des précipitations est légèrement contrastée entre les périodes d'exposition :

- La 1^{re} et 3^e périodes de mesures sont les plus sèches avec des cumuls de 78 et 41 mm,
- les 2^e et 4^e périodes de mesures sont les plus pluvieuses avec des cumuls de 107 et 159 mm.

Sur les 121 jours de mesures, il y a eu 51 jours de précipitations (cumul journalier supérieur à 0,1 mm).

● Vents

Les vents dominants sur le site (*annexe 4*) sont :

- de secteur Ouest, Nord-Ouest ;
- de secteur Est, Sud-Est.

Sur les 121 jours d'exposition, il y a eu :

- 112 jours avec au moins une heure de vent > 2.8 m/s
- 53 jours avec au moins une heure de vent > 7 m/s
- 1 jour avec au moins une heure de vent > 14 m/s

La vitesse moyenne des vents sur l'ensemble des périodes d'exposition est de 3.7 m/s.

● Températures : en 2025, la moyenne des températures est de 11,8°C.

4. RESULTATS OBTENUS

4.1. Tableau de résultats 2025

4.1.1. Retombées totales

Période de l'année 2025	Identifiant jauge et quantité en mg/m ² /jour				
	H5 (type a)	H1 (type c)	H2 (type c)	H3 (type c)	H4 (type c)
07/01 au 04/02	102	44	52	29	116
03/04 au 05/05	95	124	92	138	/
03/07 au 01/08	88	65	226	214	/
02/10 au 03/11	84	68	87	119	92
Moyenne	92	75	114	125	104
Maximum	102	124	226	24	116
Minimum	84	44	52	29	92

4.1.2. Retombées minérales

Période de l'année 2025	Identifiant jauge et quantité en mg/m ² /jour				
	H5 (type a)	H1 (type c)	H2 (type c)	H3 (type c)	H4 (type c)
07/01 au 04/02	43	27	36	36	53
03/04 au 05/05	55	79	58	58	/
03/07 au 01/08	28	38	173	173	/
02/10 au 03/11	41	44	61	61	61
Moyenne	42	47	82	82	57
Maximum	55	79	173	173	61
Minimum	28	27	36	36	53

4.2. Information sur le réseau de mesures

Les poses et déposes des jauges sont effectuées par Atmo Occitanie ; l'analyse des jauges est réalisée par un laboratoire accrédité COFRAC sélectionné par Atmo Occitanie.

Aucune modification du réseau n'a été effectuée.

Il n'y a pas de résultats disponibles pour les jauges H4 lors des 2^e et 3^e campagnes de mesures en raison de la disparition du dispositif de mesures.

4.3. Moyenne générale

4.3.1. Retombées totales

La moyenne générale du réseau s'établit pour l'année 2025 à 102 mg/m²/jour, à peine inférieure à celle de 2024 (128 mg/m²/jour).

Les empoussièrtements moyens les plus élevés (112 et 148 mg/m²/jour) ont été enregistré lors des 2^e et 3^e périodes de mesures ; les empoussièrtements mesurés lors des 1^{re} et 4^e périodes sont légèrement plus faibles (respectivement 69 et 90 mg/m²/jour).

4.3.2. Retombées minérales

En 2025 la moyenne générale pour les retombées minérales s'établit à 58 mg/m²/jour, également à peine inférieure à celle de 2024 (74 mg/m²/jour).

4.4. Détails par jauge

4.4.1. Jauge de type a (référence)

La jauge H5, située à environ 250 mètres au Nord de la carrière, sert de référence au réseau.

Retombées totales : elle affiche une moyenne de 92 mg/m²/jour en légère diminution par rapport à celle de 2024 (116 mg/m²/jour).

Retombées minérales : en 2025, la part des retombées minérales récoltées sur cette jauge est en diminution et devient minoritaire (45 % contre 75 % l'année précédente). Cette jauge présente un empoussièrtement minéral très faible (42 mg/m²/jour) également en légère diminution par rapport à celui de 2024 (87 mg/m²/jour).

Les retombées totales, comme minérales, mesurés en 2025 sont homogènes entre les différentes campagnes de mesures.

4.4.2. Jauges de type c (limite d'exploitation)

La jauge H1 est située entre la partie Nord et Sud de la carrière.

Retombées totales : cette jauge enregistre de faibles retombées totales (75 mg/m²/jour) légèrement inférieures à celles de 2024 (114 mg/m²/jour) et équivalentes à la référence.

Retombées minérales : en 2025, la part des retombées minérales reste majoritaire (62 %) et toutefois légèrement inférieure à celle de 2024 (70 %). Elle affiche ainsi un empoussièrtement minéral très faible (47 mg/m²/jour) en légère diminution par rapport à celui de 2024 (80 mg/m²/jour).

Les retombées totales et minérales mesurés sur la jauge H1 varient peu et sont du même ordre de grandeur que celles mesurées sur la jauge de référence H5.

L'activité de la carrière ne semble pas avoir d'influence sur l'empoussièrtement de cette jauge.

La jauge H2 est située en limite Est de l'exploitation sous le vent dominant de secteur Sud-Ouest.

Retombées totales : elle présente en 2025 de faibles retombées totales (114 mg/m²/jour) légèrement inférieures à celles de 2024 (143 mg/m²/jour).

Retombées minérales : la part des retombées minérales est majoritaire et en augmentation par rapport à celle de l'année précédente (72 % contre 52%) ; cette jauge enregistre un empoussièrement minéral faible (82 mg/m²/jour) équivalent à celui de 2024 (75 mg/m²/jour).

Les retombées totales et minérales mesurées lors de la 3^e campagne de mesures sont nettement plus élevées que le reste de l'année.

L'activité de la carrière peut avoir ponctuellement une faible influence sur l'empoussièrement de cette jauge.

La jauge H3 est située en limite Sud-Est de l'exploitation.

Retombées totales : elle affiche de faibles retombées totales (125 mg/m²/jour), inférieures à celles de 2024 (179 mg/m²/jour) et à la référence.

Retombées minérales : en 2025, comme l'année précédente, la part des retombées minérales représente environ la moitié des retombées totales (52 %). Cette jauge enregistre un empoussièrement minéral très faible (65 mg/m²/jour) légèrement inférieur à celui de 2024 (74 mg/m²/jour).

Comme sur la jauge H2, les retombées totales et minérales sur la jauge H3 sont plus élevées lors de la 3^e campagne de mesures

L'activité de la carrière peut avoir ponctuellement une faible influence sur l'empoussièrement de cette jauge.

La jauge H4 est située à l'Ouest de la carrière.

Rappel : suite à plusieurs disparitions, seules deux campagnes sur quatre sont disponibles en 2025. Il n'est donc pas pertinent de comparer les moyennes annuelles de 2024 et de 2025 entre elles pour la jauge H4.

Retombées totales : elle enregistre de faibles retombées totales (104 mg/m²/jour)

Retombées minérales : les retombées minérales représentent 55% des retombées totales ; cette jauge enregistre ainsi un empoussièrement minéral très faible (57 mg/m²/jour).

Les retombées totales et minérales sont sensiblement équivalentes entre les deux campagnes de mesures disponibles sur cette jauge en 2025.

L'activité de la carrière ne semble pas avoir d'influence sur l'empoussièrement de cette jauge.

5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les résultats de l'année 2025 montrent que l'activité de la carrière peut avoir ponctuellement une faible influence sur l'empoussièrement de son environnement immédiat.

Les mesures de retombées de poussières se poursuivent en 2026 autour de la carrière.

TABLE DES ANNEXES

[ANNEXE 1](#) : Calendrier des mesures 2025

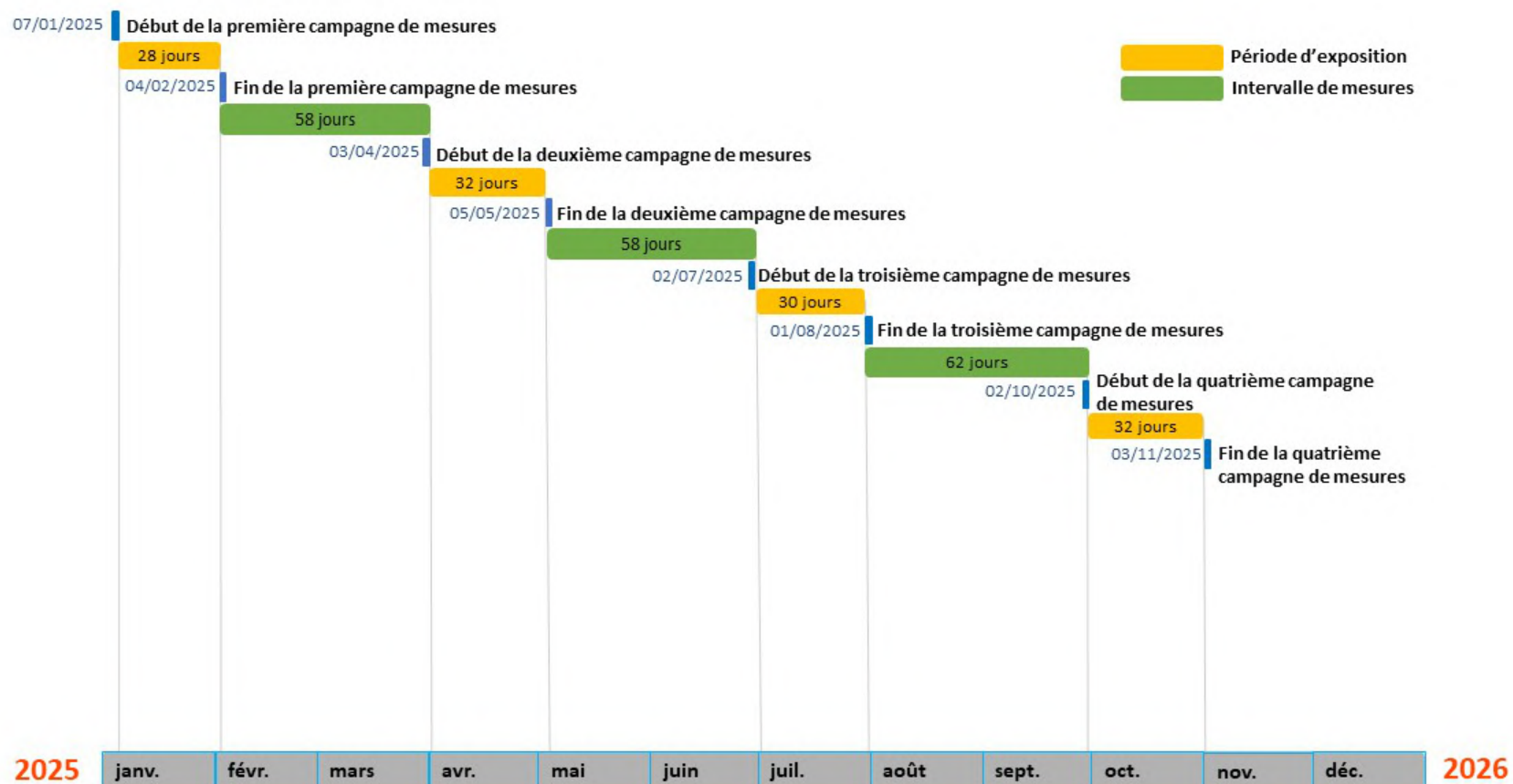
[ANNEXE 2](#) : Mesures des retombées poussières : détails des résultats 2025

[ANNEXE 3](#) : Mesures des retombées poussières : historique

[ANNEXE 4](#) : Conditions météorologiques

[ANNEXE 5](#) : Méthode de détermination des retombées atmosphériques totale

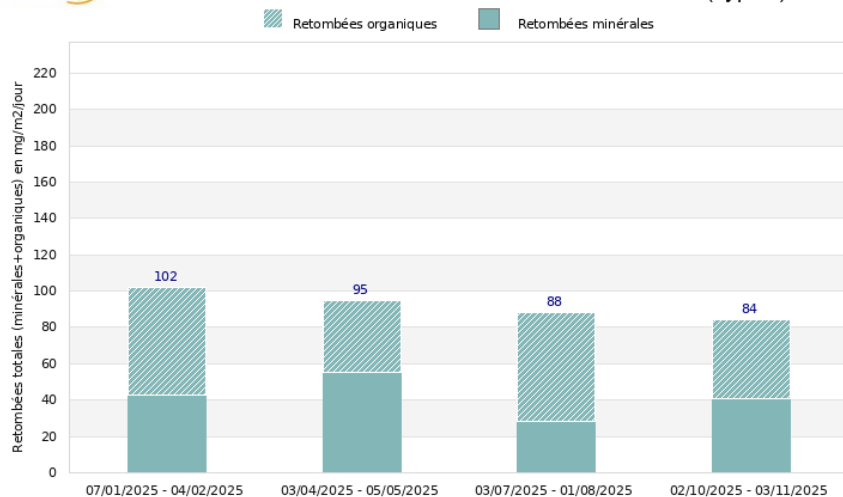
ANNEXE 1 : Calendrier des mesures 2025



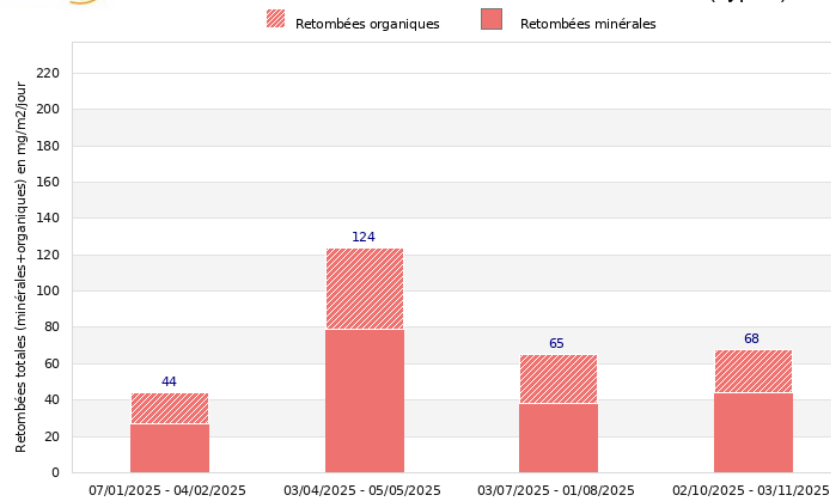
ANNEXE 2 : Mesures des retombées poussières, détails des résultats 2025



Site de Salles la Source - Société Nexstone
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure H 5 (Type a)



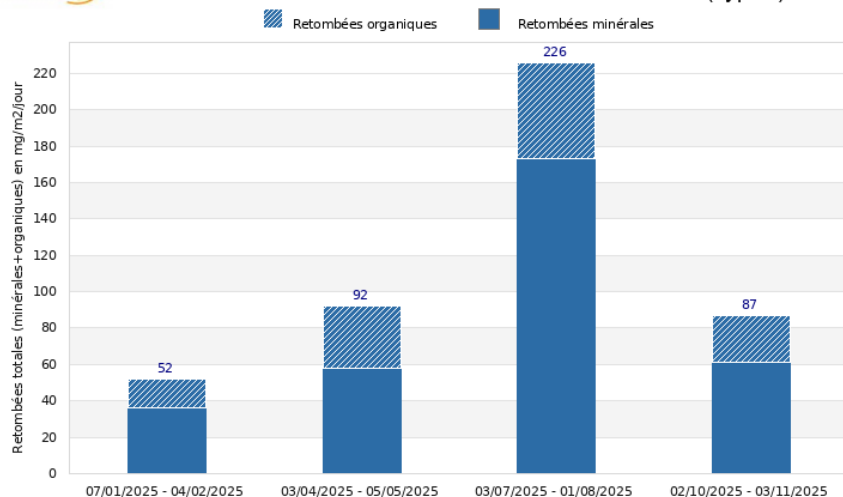
Site de Salles la Source - Société Nexstone
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure H 1 (Type c)



©Atmo-Occitanie



Site de Salles la Source - Société Nexstone
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure H 2 (Type c)

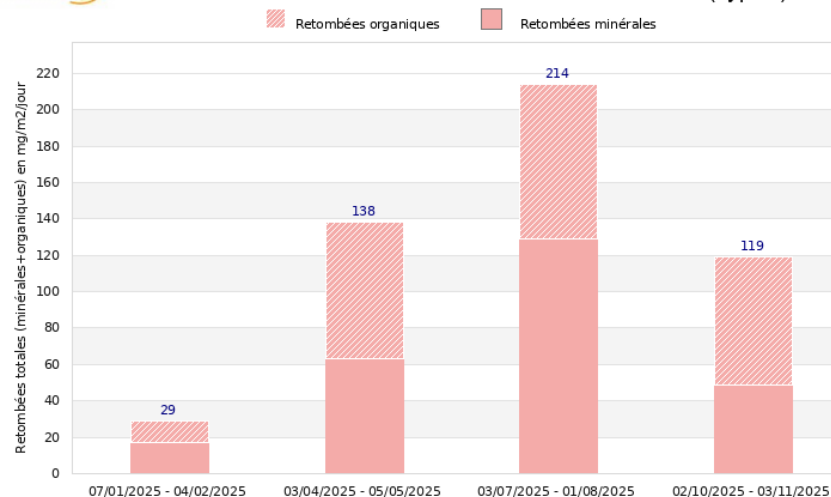


©Atmo-Occitanie

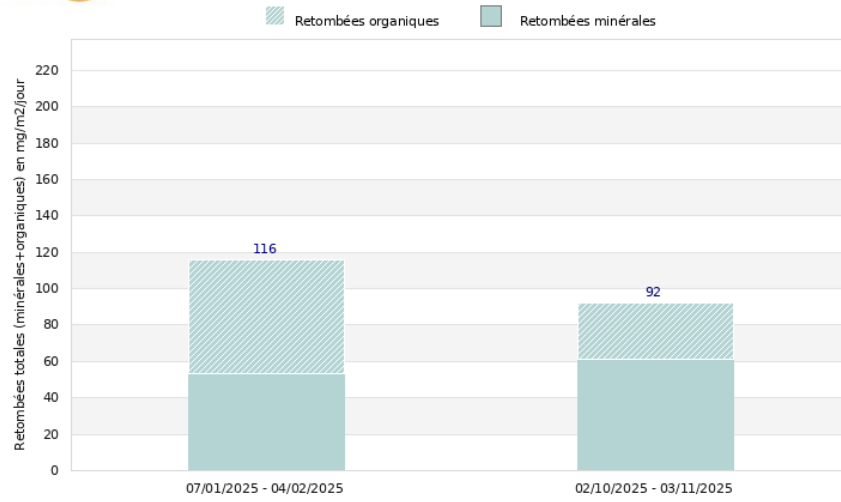
©Atmo-Occitanie



Site de Salles la Source - Société Nexstone
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure H 3 (Type c)



©Atmo-Occitanie

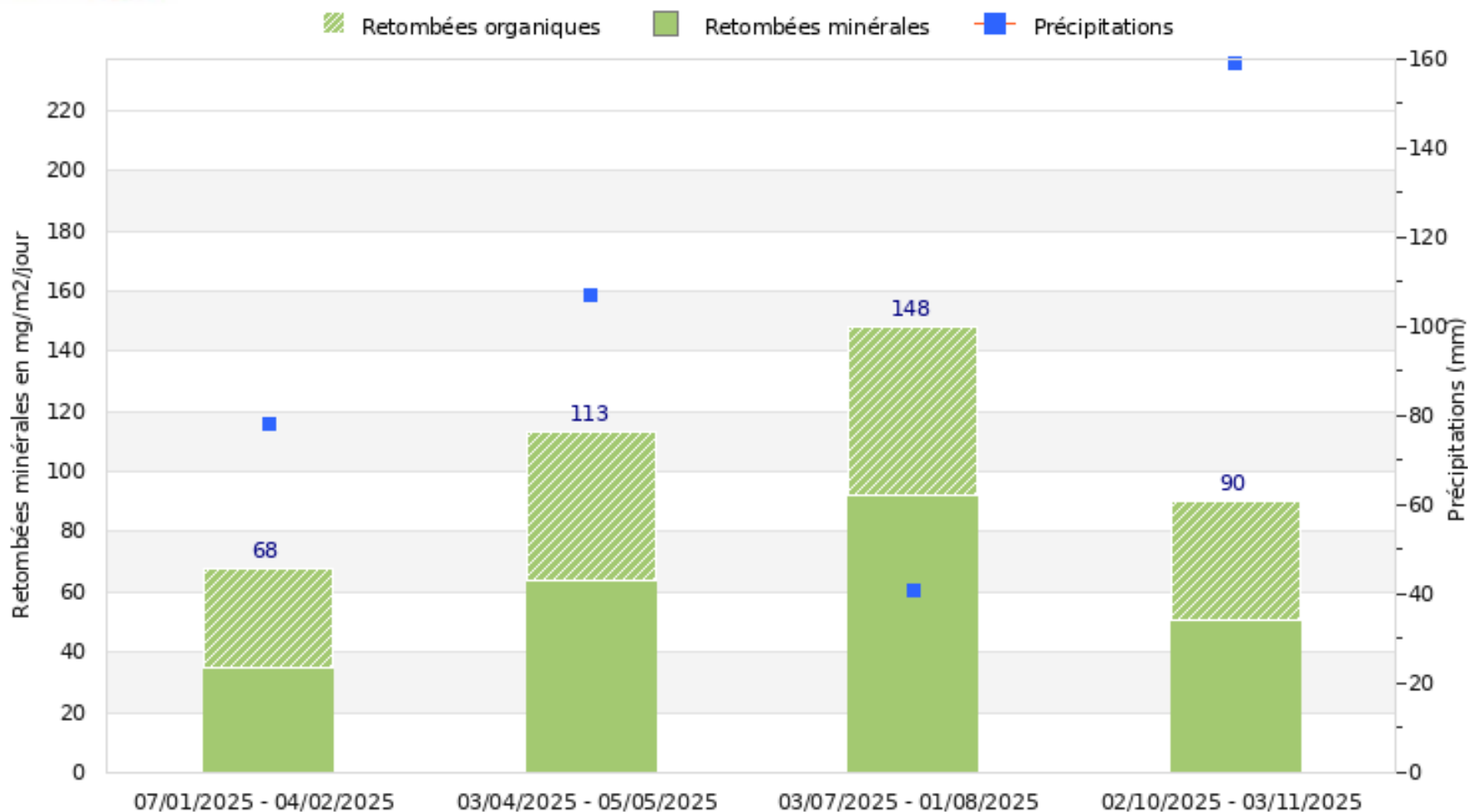


©Atmo-Occitanie

Mesures des retombées poussières, moyenne par période sur l'année 2025



Site de Salles la Source - Société Nexstone Moyenne des retombées minérales+organiques par période sur l'année 2025



©Atmo-Occitanie

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°1 du 07/01/2025 au 04/02/2025

Période du 07-01-2025 au 04-02-2025	H 5 (Type a)	H 1 (Type c)	H 2 (Type c)	H 3 (Type c)	H 4 (Type c)
Retombées totales (mg/m²/jour)	102	44	52	29	116
Retombées minérales (mg/m²/jour)	43	27	36	17	53



Moyenne température : 4°C | Cumul précipitations : 78,3 mm | AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°2 du 03/04/2025 au 05/05/2025

Période du 03-04-2025 au 05-05-2025	H 5 (Type a)	H 1 (Type c)	H 2 (Type c)	H 3 (Type c)	H 4 (Type c)
Retombées totales (mg/m²/jour)	95	124	92	138	D
Retombées minérales (mg/m²/jour)	55	79	58	63	



Moyenne température : 12,2°C Cumul précipitations : 106,6 mm AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°3 du 03/07/2025 au 01/08/2025

Période du 03-07-2025 au 01-08-2025	H 5 (Type a)	H 1 (Type c)	H 2 (Type c)	H 3 (Type c)	H 4 (Type c)
Retombées totales (mg/m²/jour)	88	65	226	214	D
Retombées minérales (mg/m²/jour)	28	38	173	129	



Moyenne température : 19,3°C Cumul précipitations : 41,2 mm AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°4 du 02/10/2025 au 03/11/2025

Période du 02-10-2025 au 03-11-2025	H 5 (Type a)	H 1 (Type c)	H 2 (Type c)	H 3 (Type c)	H 4 (Type c)
Retombées totales (mg/m²/jour)	84	68	87	119	92
Retombées minérales (mg/m²/jour)	41	44	61	49	61



Moyenne température : 11,5°C Cumul précipitations : 159,2 mm AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Mesures des retombées de poussières, moyenne des campagnes 2025

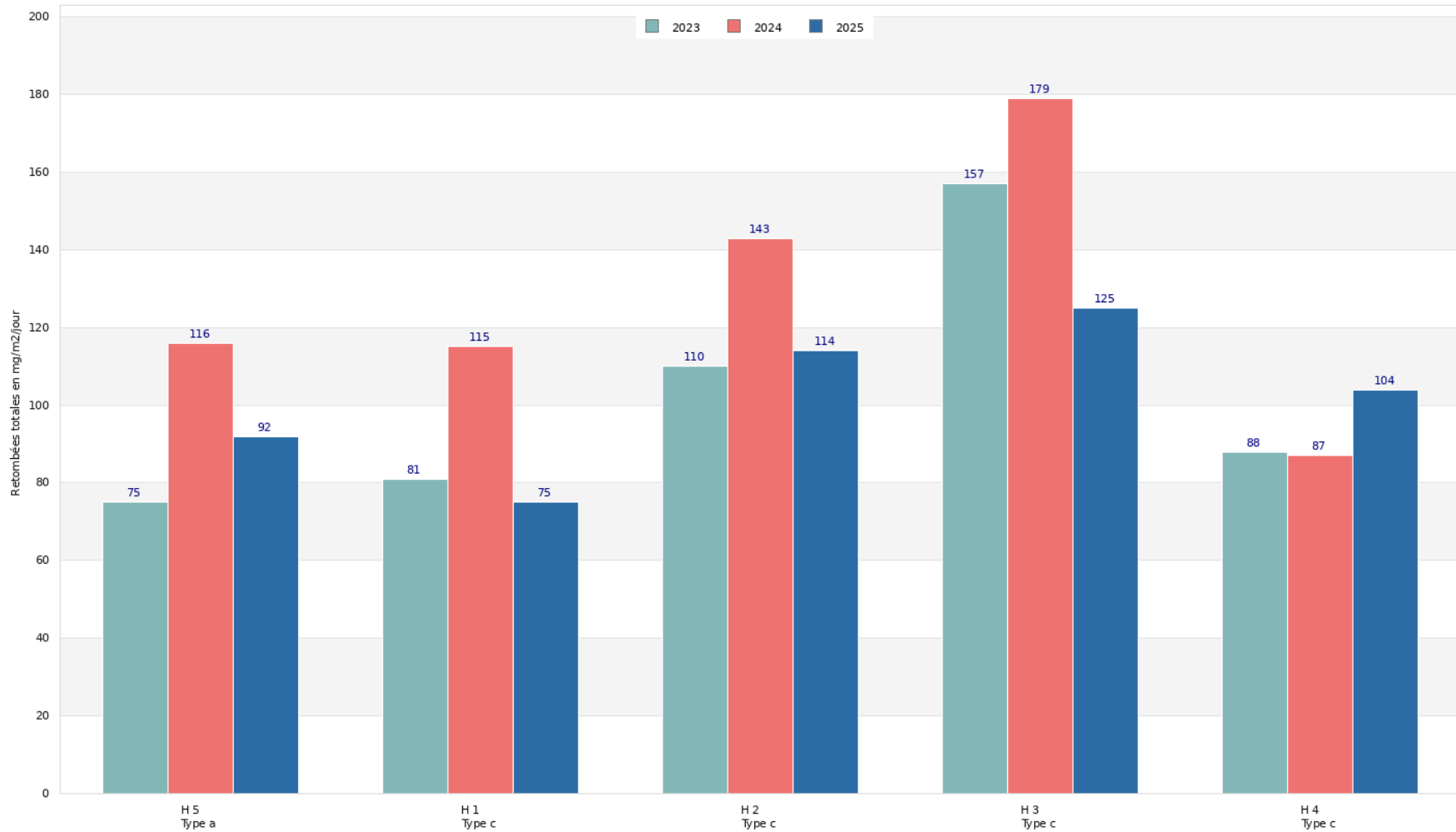
	H 5 Type a	H 1 Type c	H 2 Type c	H 3 Type c	H 4 Type c
Retombées totales (mg/m ² /jour)	92	75	114	125	104
Retombées minérales	42	47	82	65	57



ANNEXE 3 : Mesures des retombées poussières, historique



Site de Salles la Source - Société Nexstone
Moyenne des retombées totales, évolution des moyennes annuelles



Mesures des retombées poussières, historique

Année	Dates d'exposition	retombées totales (en mg/m ² /jour)					
		H 5	H 1	H 2	H 3	H 4	Moyenne
2025	02/10/2025 au 03/11/2025	84	68	87	119	92	90
	03/07/2025 au 01/08/2025	88	65	226	214	D	148
	03/04/2025 au 05/05/2025	95	124	92	138	D	112
	07/01/2025 au 04/02/2025	102	44	52	29	116	69
	Moyenne annuelle 2025	92	75	114	125	104	
2024	20/11/2024 au 17/12/2024	AI	71	AI	78	126	92
	23/08/2024 au 23/09/2024	129	125	139	267	59	144
	28/05/2024 au 24/06/2024	108	152	168	235	78	148
	27/02/2024 au 27/03/2024	110	111	123	136	83	113
	Moyenne annuelle 2024	116	115	143	179	87	
2023	27/10/2023 au 28/11/2023	96	92	95	89	154	105
	27/07/2023 au 28/08/2023	69	46	100	137	63	83
	27/04/2023 au 26/05/2023	105	105	133	233	93	134
	30/01/2023 au 28/02/2023	30	81	110	169	41	86
	Moyenne annuelle 2023	75	81	110	157	88	
2022	28/10/2022 au 29/11/2022	80	142	141	92	D	114
	29/07/2022 au 30/08/2022	74	92	123	91	70	90
	28/04/2022 au 30/05/2022	163	185	180	456	190	235
	31/01/2022 au 28/02/2022	31	55	118	74	98	75
	Moyenne annuelle 2022	87	119	141	178	119	
2021	29/10/2021 au 30/11/2021	52	MI	95	149	81	94
	30/07/2021 au 31/08/2021	90	54	140	44	239	113
	Moyenne annuelle 2021	71	54	118	96	160	

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu,

MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Mesures des retombées poussières minérales, historique

Année	Dates d'exposition	retombées minérales (en mg/m ² /jour)					
		H 5	H 1	H 2	H 3	H 4	Moyenne
2025	02/10/2025 au 03/11/2025	41	44	61	49	61	51
	03/07/2025 au 01/08/2025	28	38	173	129	D	92
	03/04/2025 au 05/05/2025	55	79	58	63	D	64
	07/01/2025 au 04/02/2025	43	27	36	17	53	35
	Moyenne annuelle 2025	43	48	83	66	58	
2024	20/11/2024 au 17/12/2024	AI	49	AI	53	100	67
	23/08/2024 au 23/09/2024	91	81	51	100	35	72
	28/05/2024 au 24/06/2024	68	117	96	83	50	83
	27/02/2024 au 27/03/2024	101	74	77	60	41	71
	Moyenne annuelle 2024	88	81	76	75	58	
2023	27/10/2023 au 28/11/2023	47	67	70	60	99	69
	27/07/2023 au 28/08/2023	24	27	54	60	32	39
	27/04/2023 au 26/05/2023	57	59	61	84	31	58
	30/01/2023 au 28/02/2023	14	68	79	122	24	61
	Moyenne annuelle 2023	37	56	67	83	48	
2022	28/10/2022 au 29/11/2022	53	118	81	54	D	77
	29/07/2022 au 30/08/2022	28	56	82	55	22	49
	28/04/2022 au 30/05/2022	121	126	128	173	128	135
	31/01/2022 au 28/02/2022	18	40	98	58	48	52
	Moyenne annuelle 2022	56	86	98	86	67	
2021	29/10/2021 au 30/11/2021	39	MI	73	128	47	72
	30/07/2021 au 31/08/2021	30	35	115	20	123	64
	Moyenne annuelle 2021	35	36	95	75	86	

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu.

MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

ANNEXE 4

Conditions météorologiques

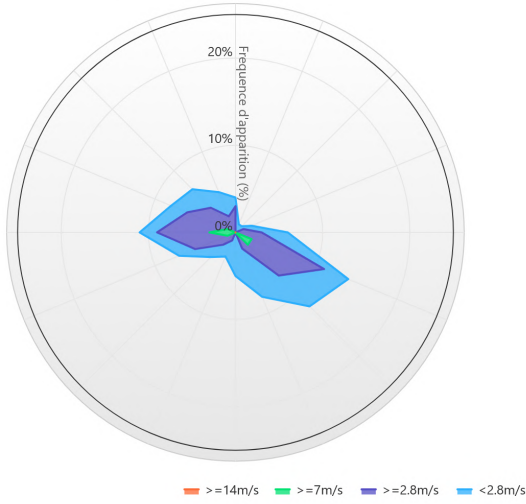
Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les paramètres météorologiques (direction et vitesse du vent, température et pluviométrie) nécessaires à l'interprétation des mesures de retombées de poussières sont issues d'une station de mesures implantées sur le site de l'exploitation avec une résolution horaire au minimum. Suite à plusieurs problèmes techniques sur la station météorologique mise en oeuvre par l'exploitant dans la carrière, les données ne sont pas disponibles ou exploitables ainsi, les données de la station Météo France de l'aéroport de Rodez située à environ 6 km seront utilisées pour l'interprétation des mesures de retombées de poussières.

Période	Jours d'exposition	pluviométrie (mm)	Nb jours de pluie	Nb jours avec vent >2,8m/s	Nb jours avec vent >7m/s	Nb jours avec vent >14m/s	Vitesse moyenne vent (m/s)	Température moyenne (°C)
du 07/01/2025 au 04/02/2025	28	78.3	12	26	12	0	3.7	4
du 03/04/2025 au 05/05/2025	32	106.6	12	32	16	1	4.3	12.2
du 03/07/2025 au 01/08/2025	29	41.2	9	29	13	0	3.5	19.3
du 02/10/2025 au 03/11/2025	32	159.2	18	25	12	0	3.4	11.5
Min		41.2	9	25	12	0	3.4	4
Max		159.2	18	32	16	1	4.3	19.3
Moyenne							3.7	
Cumul	121	385.3	51	112	53	1		

Roses des vents

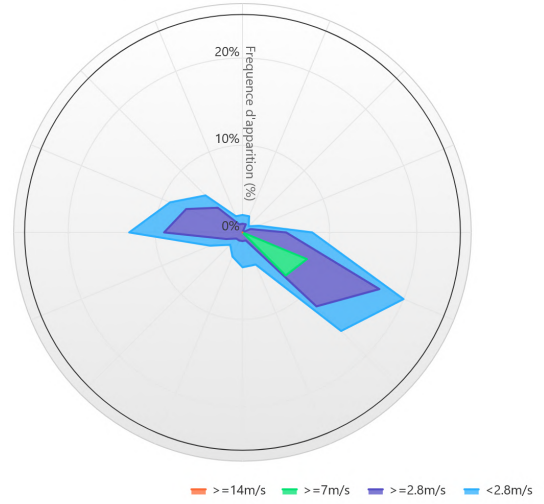
Rose des vents du 07/01/2025 au 04/02/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source:



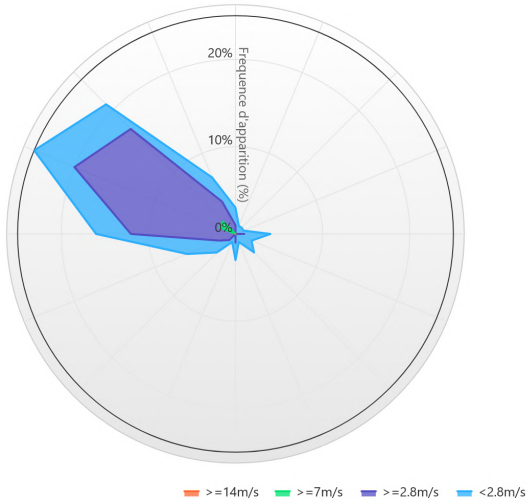
Rose des vents du 03/04/2025 au 05/05/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source:



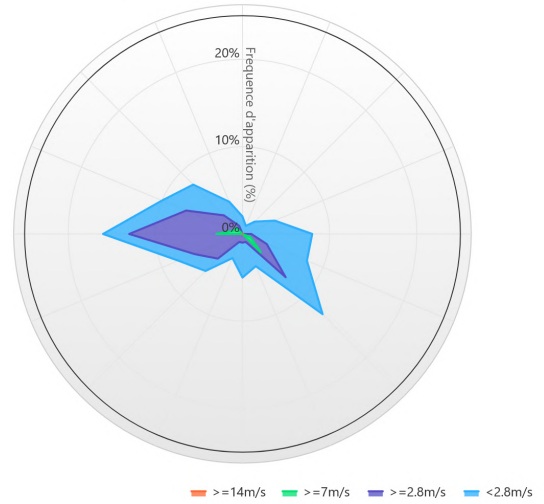
Rose des vents du 03/07/2025 au 01/08/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source:



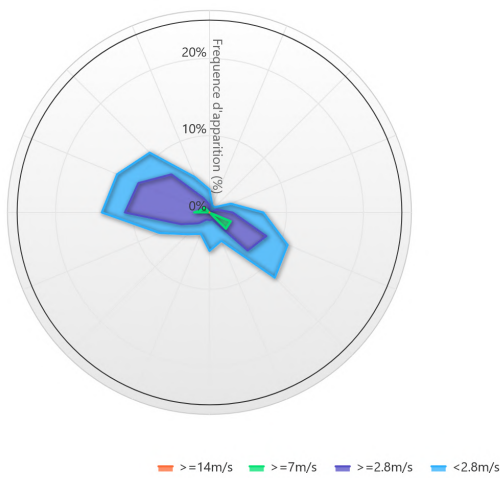
Rose des vents du 02/10/2025 au 03/11/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source:



Rose des vents cumulée pour les campagnes de mesures

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source:



Caractéristiques météorologiques de l'année 2025 en Occitanie (source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuels de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2025 : « Un mois proche des normales »

En ce mois de janvier, malgré des précipitations marquées à l'échelle de la France (48.1% de précipitations supérieures à la normale), la région Occitanie reste déficitaire en pluviométrie (les cumuls sont inférieurs à la normale de 3.6%). C'est néanmoins davantage de précipitations que le mois de décembre et davantage encore que le mois de novembre (avec 19.0% et 44.7% de déficit).

Pour ce mois de janvier, la température moyenne est supérieure à la normale de 0.5°C pour la France ; elle est de 1.1°C supérieure à la normale pour la région, de nouveau davantage que le mois précédent qui l'était de 0.4°C.

Toutefois, la température et les précipitations varient au cours du mois : le début de mois est plus chaud et pluvieux. Puis, le Mistral et la Tramontane se mettent en place, le milieu du mois devient plus sec et plus froid. A la fin du mois les précipitations reviennent et les températures remontent au-dessus de la normale.

La fin du mois, les 27 et 30, a également été ponctuée par des épisodes orageux, donnant lieu à de l'activité électrique et de fortes rafales.

Février 2025 : « Quelques records de pluie à l'est dans un mois plutôt sec »

Du 1er au 6, les conditions sont anticycloniques avec de fortes gelées et du brouillard parfois dense le long des rivières du Lot et du Tarn. Le 7 et le 8 se met en place le premier épisode de Sud, concernant principalement l'est de la région, avec des pluies orageuses en plaine et de la neige dès 600 m. Le temps reste maussade du 9 au 13 avec un nouvel épisode pluvieux concernant l'est de la région dans la nuit du 12 au 13. Le temps est calme ensuite du 13 au 20.

Le 21 un vent de Sud amène des précipitations sur le nord du Gard et de l'Hérault, ces précipitations se renforcent le 22 et gagnent la quasi-totalité de la région. Du 23 au 26, des faibles précipitations venant de l'Atlantique gagnent la partie Midi-Pyrénées.

Le mois se termine comme il a commencé par des conditions anticycloniques dans un flux de Nord, les seules précipitations se déroulant de ce fait par blocage sur les Pyrénées et leur piémont.

Mars 2025 : « Un mois très pluvieux sur le Languedoc-Roussillon »

Le mois de mars 2025 a été marqué par un grand nombre de situations météorologiques imposant un flux de secteur Sud (présence de gouttes froides en Méditerranée).

La température moyenne à l'échelle de la région est proche de la normale avec 8,6°C contre 8,4°C. Cependant, les températures minimales sont au-dessus des normales (+1,0°C) et les maximales en dessous des normales (-0,5°C). Les précipitations sont contrastées sur ce mois de mars 2025 avec de faibles cumuls sur le Gers, la Lomagne et le pays toulousain alors que d'importants cumuls ont été relevés sur la chaîne des Pyrénées et des Cévennes mais aussi en plaine gardoise.

Pour finir, l'ensoleillement a été peu généreux sur la région avec de fortes anomalies négatives d'ensoleillement sur le Languedoc-Roussillon, un peu moins marquées côté Midi-Pyrénées où l'ouest de la région est en léger excédent.

Avril 2025 : « Un mois coupé en deux »

Le mois d'avril 2025 a été assez hétérogène : sa première moitié est marquée par un temps généralement clément, plutôt sec, et des températures très douces parfois bien au-dessus des normales. La seconde moitié du mois est rythmée par un temps plus perturbé, avec des situations souvent pluvieuses voire orageuses, et des températures plus proches des normales de saison.

La température moyenne à l'échelle de la région est bien au-dessus de la normale avec 12,4°C, contre 10,8°C habituellement pour un mois d'avril, soit un écart à la normale de +1,6°C.

En termes de précipitations, ce mois d'avril 2025 très est proche de la normale avec un cumul agrégé à l'échelle de la région de 88 mm, pour une normale de 93 mm. La répartition de ces pluies est assez contrastée : le Lot et les Cévennes comptent parmi les endroits les plus arrosés, tandis que l'arc méditerranée est resté plus sec (notamment la Camargue et le Roussillon). Concernant l'ensoleillement, au global sur l'ensemble du mois il a été très proche de la normale.

Mai 2025 : « Une succession d'épisodes pluvio-orageux »

Le mois de mai a été marqué par trois premières semaines plus ou moins perturbées. Les conditions atmosphériques avec de l'air chaud en surface et de l'air froid en altitude ont créées de l'instabilité et par conséquent des situations d'averses. Ces averses ont souvent pris un caractère orageux et ces orages ont parfois été forts. Cela fait que dans cette période, quelques records de pluviométries ont été localement battus.

A partir du 23, les conditions sont devenues anticycloniques et de l'air chaud est remonté par le sud, au point que le 29 et le 30, les températures maximales ont atteint de nombreux records avec des valeurs localement supérieures à 35°C.

Ces fortes valeurs ont engendré le retour d'orages en toute fin de mois. Ceux-ci sont cependant restés circonscrits au relief des Pyrénées et des Cévennes.

Juin 2025 : « Un mois de juin sec et très chaud »

Ce mois de juin 2025 est le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré à l'échelle de la région Occitanie depuis le début des relevés météorologiques. Avec une température moyenne de 22.0 °C pour une normale mensuelle de 18.3 °C, soit un écart à la normale de +3.7 °C, juin 2025 se place juste derrière le mois de juin 2003 et son écart à la normale de +4.1 °C.

Les conditions atmosphériques ont été globalement très anticycloniques sur la région, ces périodes de temps sec et chaud ayant été entrecoupées de vagues orageuses parfois très intenses. Ces orages ont entraîné de fortes disparités dans la répartition des pluies, ce qui se traduit par une région Occitanie globalement déficitaire mais très localement des zones fortement excédentaires en terme de pluviométrie.

Ces conditions généralement anticycloniques ont fait de ce mois de juin 2025 un mois particulièrement ensoleillé avec un excédent d'ensoleillement de 10 à 30 % sur la quasi-totalité du territoire.

Juillet 2025 : « Un mois de juillet modérément chaud et sec »

Le mois de Juillet 2025 a été marqué par une situation caniculaire en début d'échéance liée à une dorsale sur le pays puis le reste du mois a été plus frais en lien avec un régime océanique. La température moyenne à l'échelle de la région est au-dessus de la normale avec 15.2°C contre 14.6°C soit un écart de l'ordre de +0.6°C. Les températures minimales et les températures maximales moyennes sur le mois adoptent la même anomalie avec respectivement +0.7°C et +0.6°C.

Les précipitations sont contrastées sur ce mois de Juillet 2025 avec de faibles cumuls sur le Gers, le midi Toulousain, le Tarn-et-Garonne ainsi que localement en petite Camargue. A contrario, des cumuls de pluie plus importants sont relevés sur l'Est de la chaîne pyrénéenne ainsi que localement sur le Languedoc.

Pour finir, l'ensoleillement est conforme aux normales pour un mois de juillet, se situant généralement entre -10 et +10%.

Août 2025 : « De fortes températures et des averses orageuses »

Au début du mois, des hautes pressions se mettent en place et font grimper le mercure progressivement, donnant ainsi des températures élevées en milieu de mois, avec parfois des orages associés. A partir du 18 août, l'arrivée d'une goutte froide rafraîchit la région et la fin de mois est ponctuée par quelques épisodes orageux.

Après un mois de juillet proche des normales pour la région Occitanie (+0.6°C), la température moyenne du mois d'août est de 22.7°C, soit 2.0°C supérieur à la normale.

Les cumuls de précipitations sont supérieurs à la normale d'environ 30%, avec 78 mm de précipitations en moyenne agrégée sur l'Occitanie, ceci après 4 mois consécutifs de déficit pluviométrique. Les cumuls les plus importants sont enregistrés dans les plaines du Gard.

L'ensoleillement est proche de la normale, voire légèrement au-dessus jusque 10% supérieur.

Septembre 2025 : « Un mois de septembre modérément frais et sec »

La température moyenne à l'échelle de la région est en dessous de la normale avec 16.7° C contre 17°C soit un écart de l'ordre de -0.3°C. Cette anomalie négative provient essentiellement des températures maximales avec un déficit de 0.9°C par rapport aux normales. A contrario, les températures minimales sont plus chaudes que la normale de l'ordre de 0.2°C.

Les précipitations sont généralement déficitaires sur la région avec en moyenne -31% par rapport aux normales. Ce déficit est particulièrement marqué sur les départements méditerranéens alors que l'on retrouve localement quelques excédents dans les Pyrénées Catalanes, le piémont pyrénéen mais aussi dans le Quercy.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est déficitaire par rapport aux normales sur la région de l'ordre de 20%. Ce déficit est plus marqué à l'Ouest de la région et les valeurs se rapprochent de la normale en se décalant vers le Languedoc.

Octobre 2025 : « Un mois contrasté mais encore peu pluvieux et doux »

Le mois commence avec des conditions anticycloniques. Dans la nuit du 4 au 5, on note juste quelques averses sur la partie Midi-Pyrénées. Ensuite sous l'influence d'un anticyclone peu mobile situé sur les îles britanniques, le temps sur la région est calme et sec.

Néanmoins, les 13 et 14, des averses se déroulent sur les Pyrénées et la plaine du Roussillon.

Le 19, le temps change radicalement avec une dépression qui descend du nord en apportant pluie et vent. Le flux devient alors zonal d'ouest et les perturbations très pluvieuses se succèdent avec notamment le passage de la tempête "Benjamin" sur la région le 23. Il faut attendre le 30 pour retrouver un temps sec.

Novembre 2025 : « Un mois de novembre doux mais contrasté »

La température moyenne à l'échelle de la région est au-dessus de la normale avec 8,9°C contre 8,3°C soit un écart de l'ordre de +0,6°C. Cette anomalie positive est visible sur les températures maximales avec un excédent de +0,6°C ainsi que sur les températures minimales avec un excédent de +0,7°C. Le mois de novembre débute dans la douceur avant de basculer vers la fraîcheur en fin de mois.

Les précipitations sont généralement proches des normales sur la région avec en moyenne -7% par rapport aux normales. Le déficit est particulièrement marqué sur le Languedoc et le Roussillon alors que l'on retrouve des excédents dans un large midi-toulousain.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est excédentaire par rapport aux normales sur la région de l'ordre de +10 à +20%. Localement l'ensoleillement est déficitaire notamment sur le Lot avec -10 à -20%.

Décembre 2025 : « Un mois de décembre doux et pluvieux »

La température moyenne à l'échelle de la région est de 7,2°C soit une anomalie positive de +1,7°C par rapport à la normale mensuelle (calculée sur la période 1991-2020 et égale à 5,6°C). C'est le 7ème mois de décembre le plus chaud depuis 1947 juste après décembre 2018 (+1,9°C) et loin derrière décembre 2015 (+3,3°C).

Coté précipitation, il y a une grande disparité avec des départements Méditerranéens largement plus arrosés que les départements plus océaniques.

En termes d'anomalie cela représente des écarts considérables avec autour de +200% d'excédent, des Pyrénées-Orientales à la Lozère alors que sur une large zone ouest, à l'ouest d'un axe s'étendant des Pyrénées-ariégeoises jusqu'au Lot, le déficit est autour de -30 à -50%, voire même -60 à -70% localement dans les Hautes-Pyrénées.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est globalement déficitaire (le Gard arrive en tête avec -20% de déficit sur la partie sud) sauf pour les départements du centre-nord avec un excédent plus marqué pour l'ouest Tarn et le Tarn-et-Garonne qui avoisine +10%.

Annexe 5

Méthode de détermination des retombées atmosphériques totales

Le protocole de détermination des retombées atmosphériques totales mis en œuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-014 de novembre 2017 (Qualité de l'air – Air Ambiant – Détermination des retombées atmosphériques totales – Echantillonnage – Préparation des échantillons avant analyses) qui remplace celle de novembre 2003 ainsi que sur l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières.

Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière (Jauge de type a).
- une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants (Jauge de type b).
- une ou plusieurs stations de mesure implantées en limite de site, sous les vents dominants (jauge de type c).

Appareillage utilisé



« Le collecteur de précipitation » de type jauge est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques. Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitations utilisé par Atmo Occitanie est un récipient d'une capacité suffisante (10 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (25 cm de diamètre). Le dispositif est placé à une hauteur de 1,5 mètre.

Temps d'exposition

Les campagnes de mesures doivent être trimestrielles, la durée d'exposition dure trente jours avec un intervalle de soixante jours entre deux mesures (une tolérance de plus ou moins 2 jours est admissible).

Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Analyse au laboratoire

Les analyses réalisées par le laboratoire se déroulent de la manière suivante :

- **Choix de l'échantillonnage** : selon la quantité de l'échantillon recueilli, ou si des analyses particulières nécessitant un traitement spécifique sont envisagées, il est possible de choisir de traiter la totalité de l'échantillon ou seulement une partie de celui-ci.

Dans le cas d'un sous-échantillonnage,

- le prélèvement est homogénéisé afin de garantir la représentativité de la mesure.
- 2 sous échantillonnages sont effectués et analysés afin de vérifier la répétabilité de la mesure

Dans le cas de la détermination des retombées minérales et organiques par calcination, afin d'améliorer la précision de la mesure, la totalité de l'échantillon est traitée.

- **Evaporation** : l'eau contenant les poussières de l'échantillon sélectionné (complet ou partiel) transférée dans le récipient masse initiale (m1) est évaporée à l'étuve à 105 °C.

- **Pesée des poussières** : après évaporation de l'eau, le récipient est de nouveau pesé (masse finale « m2») La différence des masses «m1 – m2» du récipient est égale à la masse de retombées totales dans le volume « Vtraité ».

La masse des retombées totales « m RT » en milligrammes est déterminée de la manière suivante

$$m_{RT} = (m_1 - m_2) * V_T / V_{traité}$$

Avec $V_T = V_{traité}$ si la totalité de l'échantillon est traité sinon $V_T =$ Volume total de l'échantillon avant sous-échantillonnage.

- **Détermination des retombées en mg/m²/jour :**

La masse des retombées totales « C RT » en mg/m²/jour est déterminée de la manière suivante :

$$C_{RT} = m_{RT} / S / t$$

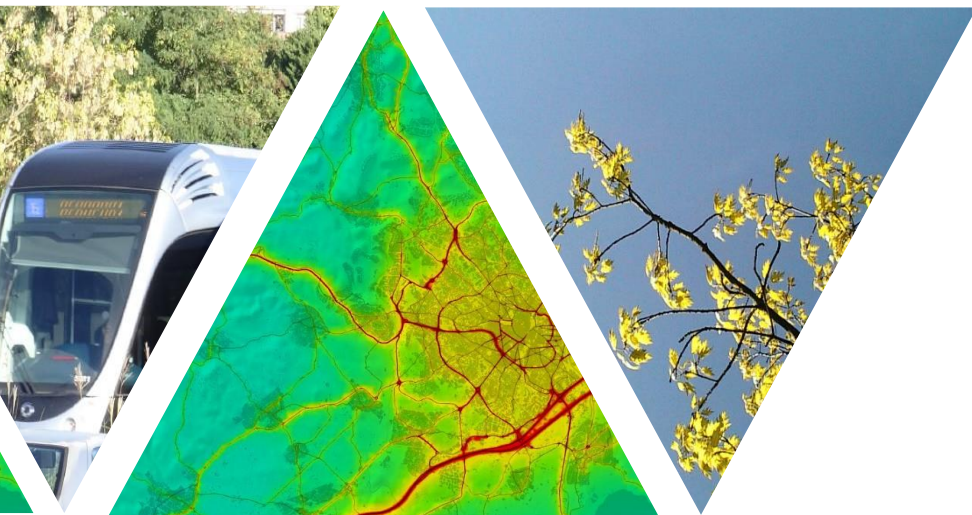
Avec S = Surface de l'entonnoir en m² et t = durée d'exposition en jour

- **Calcination :**

Elle permet d'estimer la masse de composés organiques combustibles à la température de 525 °C +/- 25 °C et par extension une estimation de la masse de composés minérales. Elle est aussi dénommée « perte au feu ».

Cette mesure est réalisée après évaporation à 105 °C de la totalité de l'échantillon. Après calcination 525 °C, la masse finale des poussières restantes correspondantes aux poussières minérales est déterminée par pesée puis convertie en mg/m²/jour.

Il est ainsi possible de déterminer la masse des retombées organiques ainsi que la part de chaque fraction dans les retombées totales.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie